



# DOCUMENT UNIQUE

## D'EVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS

Conformément au décret n°2001-1016 du 5 novembre 2001

Effectif :

Document réalisé le :

Visa du Président

Document actualisé :

Pour l'année                    le                    Visa du Président

Pour l'année                    le                    Visa du Président

Pour l'année                    le                    Visa du Président

Pour l'année                    le                    Visa du Président

# Sommaire

1- Généralités	3
1.1 Rappel des dispositions réglementaires	3
1.2 Terminologie	4
1.3 La démarche mise en œuvre	4
2- Grilles d'évaluation des risques	6
3- Fiches actions retenues	
4- Tableau de bord de suivi des actions	

# 1- Généralités

## 1.1 Rappel des dispositions réglementaires

Le président, en tant qu'employeur, est chargé de veiller à la sécurité et à la protection de la santé des agents placés sous son autorité.

Il doit procéder à l'évaluation des risques professionnels auxquels ils sont susceptibles d'être exposés, et définir des actions de prévention. Le résultat de cette évaluation est transcrit dans ce document..

### **Décret du 10 juin 1985 modifié par le décret du 16 juin 2000**

Les dispositions du Code du travail relatives à l'hygiène et à la sécurité s'appliquent dans les collectivités territoriales.

### **Article L.230-2 du Code du Travail (principes généraux de prévention)**

Les mesures de prévention sont fondées sur les principes généraux suivants :

- éviter les risques ;
- évaluer les risques qui ne peuvent être évités ;
- combattre les risques à la source ;
- adapter le travail à l'homme, en particulier en ce qui concerne la conception des postes de travail et le choix des méthodes et des équipements de travail ;
- tenir compte de l'état d'évolution de la technique ;
- remplacer ce qui est dangereux par ce qui n'est pas dangereux ou moins dangereux ;
- planifier la prévention en y intégrant, dans un ensemble cohérent, la technique, l'organisation du travail et les conditions de travail ;
- prendre des mesures de protection collective en leur donnant la priorité sur les mesures de protection individuelle ;
- donner les instructions appropriées aux agents.

### **Décret n°2001-1016 du 5 novembre 2001**

Pris pour application de l'article cité précédemment, ce texte impose aux établissements relevant du Code du Travail de transcrire l'évaluation des risques professionnels dans un document appelé « document unique ».

Le document unique est la formalisation de l'évaluation des risques.

### **Circulaire du 18 avril 2002 :**

Elle apporte des précisions sur les aspects juridiques du décret cité ci-dessus et propose des éléments de méthode sur la démarche à adopter, pour permettre à l'employeur d'initier une politique de prévention des risques professionnels.

## 1.2 Terminologie

Le **danger** est ce qui menace ou met en péril.

*Exemples : le bruit, l'électricité, un outil tranchant...*

Le **risque** est l'exposition au danger, autrement dit l'éventualité d'une rencontre entre l'homme et le danger auquel il peut être exposé. Le risque est exprimé en termes de lésion ou d'atteinte à la santé.

*Exemple : le courant électrique est un danger. Il y a risque lorsque l'on intervient sur une installation électrique sans avoir coupé le courant.*

Risque = Danger + Exposition
------------------------------

Les risques sont évalués par **unités de travail** pour lesquelles les activités ont été recensées.

Pour la rédaction de ce document unique, on considère qu'une unité de travail est **un service**.

## 1.3 La démarche mise en œuvre

Un **groupe de pilotage** a assuré la définition des étapes, le suivi de la démarche et la validation des travaux pour la réalisation du document unique.

Composition du groupe de pilotage :

Mesdames	CHAPUIS	Elue, commune de Seyssins
	POLENTINI	Directrice du SIRD
	BERARD	Technicienne du SIRD
	LORET	Agent, MIPE
	GONON	Agent, MIPE
Messieurs:	GAUTHIER	Elu, commune de Seyssinet-Pariset
	ZAZA	Agent, complexe sportif Aristide Bergès

Le groupe de pilotage a validé le recensement des unités de travail suivantes:

- service administratif
- service technique

Une étude sur le terrain en collaboration avec les agents a permis, pour chaque service :

- de préciser les activités exercées et de les décrire ;
- d'identifier les risques liés à ces activités.

Le groupe de pilotage a ensuite procédé à la **cotation** de chaque risque identifié, afin de déterminer les risques les plus importants et de prioriser les actions.

Chaque risque est coté selon trois critères :

- la **gravité** du dommage humain (**G**) ;
- la **fréquence** d'exposition (**F**) ;
- la **maîtrise** du risque (**M**)

La **gravité** du dommage humain est celle que représenteraient ces risques s'ils étaient à l'origine d'un accident. La grille de cotation suivante est proposée :

<b>G = gravité du dommage humain</b>				
0	1	4	7	10
Nulle	Mineure	Significative	Critique	Vitale
Pas de lésion	Lésion sans arrêt de travail	Lésions entraînant un arrêt de travail sans séquelles	Lésions entraînant un arrêt de travail avec séquelles	Lésions pouvant entraîner la mort

La **fréquence** traduit le temps d'exposition de l'agent aux risques

<b>F = fréquence d'exposition</b>				
0	1	4	7	10
Nulle	Rare	Courte	Fréquente	Longue
Agent non exposé	Agent exposé quelques heures (ou quelques fois) par an	Agent exposé quelques heures (ou quelques fois) par mois	Agent exposé quelques heures (ou quelques fois) par semaine	Agent exposé quelques heures (ou quelques fois) par jour

Le critère relatif à la **maîtrise** permet de prendre en compte les mesures de prévention existantes pour limiter ou supprimer le risque.

<b>M = maîtrise du risque</b>				
0	1	4	7	10
Totale	Très bonne	Bonne	Insuffisante	Nulle
Risque supprimé	Risque isolé (protections collectives)	Agent protégé (protections individuelles)	Risque signalé (information, consigne)	Aucune maîtrise

Les propositions d'amélioration ont été précisées dans un plan d'actions pour chaque service.

Un tableau de bord de suivi des actions récapitule l'ensemble des actions à réaliser.

Les actions d'amélioration nécessaires ont été proposées par le groupe de pilotage et validées par le Président, en fonction des priorités retenues.

## 2 – Grilles d'évaluation des risques

Tableau d'identification des risques : liste de risques identifiables

- 1- Risques de chute de plain-pied
- 2- Risques de chute de hauteur
- 3- Risques liés aux ports de charges (manutentions manuelles)
- 4- Risques de chute d'objet
- 5- Risques liés à l'utilisation de machines, d'outils, à la conduite d'engins
- 6- Risques liés au bruit
- 7- Risques liés à l'utilisation de produits chimiques
- 8- Risques d'incendie, d'explosion
- 9- Risques liés aux travaux électriques
- 10- Risques liés à l'éclairage
- 11- Risques liés au chaud, au froid, à la climatisation
- 12- Risques liés au manque d'hygiène
- 13- Risques liés au manque de formation
- 14- Risques routiers
- 15- Risques d'agression
- 16- Autres risques : travail sur écran, vibrations, assainissement de l'air, stress, travail isolé...

SERVICE : **ADMINISTRATIF (MIPE)**

METIER : **Conseiller emploi**

Effectif : **7**

Gravité des conséquences - G	Indice	Fréquence d'exposition - F	Indice	Maîtrise du risque -M	Indice
Nulle, pas de lésion	0	Nulle, agent non exposé	0	Totale	0
Mineure, lésions sans arrêt de travail	1	Rare (quelques heures / an)	1	Très bonne	1
Significative, lésions avec arrêt de travail sans séquelles	4	Courte (quelques heures / mois)	4	Bonne	4
Critique, lésions avec arrêt de travail avec séquelles	7	Fréquente (quelques heures /semaine)	7	Insuffisante	7
Vitale, lésions pouvant entraîner la mort	10	Longue (quelques heures / jour)	10	Nulle	10

**Taux de gravité = indice fréquence x indice gravité des conséquences x maîtrise du risque**

Activité	Description de l'activité	Risques	G	F	M	GxFxM	Actions à mettre en œuvre
Circulation dans les bureaux		<b>Risque de chute de plain-pied</b> Sol encombré	4	10	4	160	Effectuer un rangement régulier Installer des chemins de câbles
Accueil du public	- Entretien individuel avec les demandeurs d'emploi. Durée d'un entretien : 1 heure maxi  - Accueil collectif avec les demandeurs d'emploi  - Entretiens tri-partites, accueil des partenaires lors de réunions internes	<b>Risque psychosociaux (stress, agression)</b> <u>Moyens de prévention existants :</u> - alerte informatique - mise en œuvre d'une procédure d'urgence	7	10	4	280	Formation « attitude à adopter face à une agression »  Etre 2 conseillers pour les collectifs
Travail de bureau administratif	Travail sur écran	<b>Risque lié au travail sur écran (vision – posture)</b> <u>Moyens de prévention existant :</u> Stores aux fenêtres Sièges réglables en hauteur	1	10	4	40	Positionner l'écran perpendiculairement à la fenêtre pour éviter les reflets.
	Eclairage naturel + artificiel	<b>Risque lié aux ambiances lumineuses</b>	1	10	4	40	Limiter la lumière artificielle, condamner des néons en surnombre dans un bureau
	Les bureaux sont climatisés	<b>Risque lié aux ambiances thermiques</b>	1	10	4	40	

Classement, rangement administratif	Rangement des dossiers dans les armoires	<b>Risque lié aux gestes et postures</b>	4	7	4	112	Formation « gestes et postures »
Documentation	Création de dossiers, gestion de la documentation, gestion des archives	<b>Risque lié aux gestes et postures</b>	4	7	4	112	Formation « gestes et postures »
Déplacement hors site	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Utilisation de la voiture</li> <li>- Déplacements à pied</li> <li>- Utilisation des transports en commun (TRAM – Bus)</li> <li>- Circulation dans la structure : monter jusqu'à la MIPE : escalier ou ascenseur</li> </ul>	<b>Risques d'accident de la route</b> <u>Moyens de prévention existant :</u> Respecter le Code de la Route  <b>Risque de chute de plain-pied</b>	10	7	1	70	Courriers au syndic de la copropriété par rapport au nettoyage, à l'éclairage...
Réunions Visites hors site		<b>Risques liés aux lieux d'accueil</b> (visite d'entreprises, de chantiers,...) <u>Moyens de prévention existant :</u> Respecter les consignes existantes sur ces lieux	4	4	4	64	
			1	4	7	28	



SERVICE : ADMINISTRATIF (MIPE)

METIER : Accueil

Effectif : 2

--

Gravité des conséquences - G	Indice
Nulle, pas de lésion	0
Mineure, lésions sans arrêt de travail	1
Significative, lésions avec arrêt de travail sans séquelles	4
Critique, lésions avec arrêt de travail avec séquelles	7
Vitale, lésions pouvant entraîner la mort	10

Fréquence d'exposition - F	Indice
Nulle, agent non exposé	0
Rare (quelques heures / an)	1
Courte (quelques heures / mois)	4
Fréquente (quelques heures / semaine)	7
Longue (quelques heures / jour)	10

Maîtrise du risque -M	Indice
Totale	0
Très bonne	1
Bonne	4
Insuffisante	7
Nulle	10

**Taux de gravité = indice fréquence x indice gravité des conséquences x maîtrise du risque**

Activité	Description de l'activité	Risques	G	F	M	GxFxM	Actions à mettre en œuvre
Circulation dans les bureaux		<b>Risque de chute de plain-pied</b> Sol encombré	4	10	4	160	Effectuer un rangement régulier Installer des chemins de câbles
Accueil du public (physique et téléphonique)	Renseignements, prises de rendez-vous pour les conseillers emploi,	<b>Risque psychosociaux (stress, agression)</b> <u>Moyens de prévention existants :</u> - alerte informatique - mise en œuvre d'une procédure d'urgence	7	10	4/ 7	280/ 490	Formation « attitude à adopter face à une agression »
	L'agent doit se lever pour accueillir le public	<b>Risque lié aux gestes et postures</b>	4	10	4	160	Formation « gestes et postures »
Travail de bureau administratif	Travail sur écran	<b>Risque lié au travail sur écran (vision – posture)</b> <u>Moyens de prévention existant :</u> Stores aux fenêtres Sièges réglables en hauteur	1	10	4	40	Positionner l'écran perpendiculairement à la fenêtre pour éviter les reflets.
	Eclairage naturel + artificiel Les bureaux sont climatisés	<b>Risque lié aux ambiances lumineuses</b> <b>Risque lié aux ambiances thermiques</b>	1 1	10 10	4 4	40 40	
Classement, rangement administratif	Rangement des dossiers dans les armoires	<b>Risque lié aux gestes et postures</b>	4	7	4	112	Formation « gestes et postures »
Déplacement	Circulation dans la structure : monter jusqu'à la MIPE : escalier ou ascenseur	<b>Risque de chute de plain-pied</b>	4	4	4	64	Courriers au syndic de la copropriété par rapport au nettoyage, à l'éclairage...

SERVICE : **ADMINISTRATIF (MIPE)**

METIER : **Secrétaire**

Effectif : **1**

Gravité des conséquences - G	Indice	Fréquence d'exposition - F	Indice	Maîtrise du risque -M	Indice
Nulle, pas de lésion	0	Nulle, agent non exposé	0	Totale	0
Mineure, lésions sans arrêt de travail	1	Rare (quelques heures / an)	1	Très bonne	1
Significative, lésions avec arrêt de travail sans séquelles	4	Courte (quelques heures / mois)	4	Bonne	4
Critique, lésions avec arrêt de travail avec séquelles	7	Fréquente (quelques heures /semaine)	7	Insuffisante	7
Vitale, lésions pouvant entraîner la mort	10	Longue (quelques heures / jour)	10	Nulle	10

**Taux de gravité = indice fréquence x indice gravité des conséquences x maîtrise du risque**

Activité	Description de l'activité	Risques	G	F	M	GxFxM	Actions à mettre en œuvre
Circulation dans les bureaux		<b>Risque de chute de plain-pied</b> Sol encombré	4	10	4	160	Effectuer un rangement régulier Installer des chemins de câbles
Travail de bureau administratif	Travail sur écran  Eclairage naturel (vitre située sur le côté) + artificiel (permanent car lié à l'éclairage de la plateforme) Les bureaux sont climatisés	<b>Risque lié au travail sur écran (vision – posture)</b> <u>Moyens de prévention existant :</u> Stores aux fenêtres	1	10	4	400	Positionner l'écran perpendiculairement à la fenêtre pour éviter les reflets.
		<b>Risque lié aux ambiances lumineuses</b> (inconfort, fatigue)	1	10	4	40	Suppression des pavés lumineux et mise en place d'une lampe de bureau
		<b>Risque lié aux ambiances thermiques</b>	1	10	4	40	
Classement, rangement administratif	Rangement des dossiers dans les armoires Rangement des fournitures de bureau (cartons de ramettes de papier...) Utilisation d'un massicot	<b>Risque lié aux gestes et postures</b>	4	7	4	112	Formation « gestes et postures »
		<b>Risques liés au port de charge lourdes</b>	4	4	4	64	
		<b>Risques liés à l'utilisation de machines (coupures)</b>	7	4	4	112	

Déplacement hors site (Poste, Mairie...)	- Déplacement à pied (traverser la route)	<b>Risques d'accident de la route</b>	10	7	1	70	Courriers au syndic de la copropriété par rapport au nettoyage, à l'éclairage...
	- Circulation dans la structure : monter jusqu'à la MIPE : escalier ou ascenseur	<u>Moyens de prévention existant :</u> Respecter le Code de la Route <b>Risques de chute de plain-pied</b>	4	4	4	64	

SERVICE : **ADMINISTRATIF (MIPE)**

METIER : **Directrice**

Effectif : **1**

Gravité des conséquences - G	Indice	Fréquence d'exposition - F	Indice	Maîtrise du risque -M	Indice
Nulle, pas de lésion	0	Nulle, agent non exposé	0	Totale	0
Mineure, lésions sans arrêt de travail	1	Rare (quelques heures / an)	1	Très bonne	1
Significative, lésions avec arrêt de travail sans séquelles	4	Courte (quelques heures / mois)	4	Bonne	4
Critique, lésions avec arrêt de travail avec séquelles	7	Fréquente (quelques heures /semaine)	7	Insuffisante	7
Vitale, lésions pouvant entraîner la mort	10	Longue (quelques heures / jour)	10	Nulle	10

**Taux de gravité = indice fréquence x indice gravité des conséquences x maîtrise du risque**

Activité	Description de l'activité	Risques	G	F	M	GxFxM	Actions à mettre en œuvre
Circulation dans les locaux		<b>Risque de chute de plain-pied</b> Sol encombré	4	10	4	160	Effectuer un rangement régulier Installer des chemins de câbles
Travail de bureau administratif	Travail sur écran  Eclairage naturel + artificiel Les bureaux sont climatisés	<b>Risque lié au travail sur écran (vision – posture)</b> <u>Moyens de prévention existant :</u> Stores aux fenêtres Sièges réglables en hauteur	1	10	4	40	Positionner l'écran perpendiculairement à la fenêtre pour éviter les reflets.
		<b>Risque lié aux ambiances lumineuses</b>	1	10	4	40	
		<b>Risque lié aux ambiances thermiques</b>	1	10	4	40	
Accueil du public	- Entretien individuel avec les demandeurs d'emploi. Durée d'un entretien : 1 heure maxi  - Accueil collectif avec les demandeurs d'emploi  - Entretiens tri-partites, accueil des partenaires lors de réunions internes	<b>Risque psychosociaux (stress, agression)</b>	7	7	4/ 7	196/ 343	Formation « attitude à adopter face à une agression »  Etre 2 pour les collectifs

Déplacement hors site	Utilisation de la voiture	<b>Risques d'accident de la route</b>	10	7	1	70	Courriers au syndic de la copropriété par rapport au nettoyage, à l'éclairage...
	Utilisation des transports en commun (TRAM – Bus) - Circulation dans la structure : monter jusqu'à la MIPE : escalier ou ascenseur	<u>Moyens de prévention existant :</u> Respecter le Code de la Route  <b>Risques de chute de plain-pied</b>	4	4	4	64	
Réunions Visites hors site		<b>Risques liés aux lieux d'accueil</b> (visite d'entreprises, de chantiers,...) <u>Moyens de prévention existant :</u> Respecter les consignes existantes sur ces lieux	10	4	7	280	

SERVICE : ADMINISTRATIF (SIRD)

METIER : Directrice

Effectif : 1

Gravité des conséquences - G	Indice	Fréquence d'exposition - F	Indice	Maîtrise du risque -M	Indice
Nulle, pas de lésion	0	Nulle, agent non exposé	0	Totale	0
Mineure, lésions sans arrêt de travail	1	Rare (quelques heures / an)	1	Très bonne	1
Significative, lésions avec arrêt de travail sans séquelles	4	Courte (quelques heures / mois)	4	Bonne	4
Critique, lésions avec arrêt de travail avec séquelles	7	Fréquente (quelques heures /semaine)	7	Insuffisante	7
Vitale, lésions pouvant entraîner la mort	10	Longue (quelques heures / jour)	10	Nulle	10

**Taux de gravité = indice fréquence x indice gravité des conséquences x maîtrise du risque**

Activité	Description de l'activité	Risques	G	F	M	GxFxM	Actions à mettre en œuvre
Circulation dans les locaux	Moquette au sol	<b>Risque de chute de plain-pied</b> Sol encombré	4	10	1	40	Effectuer un rangement régulier Installer des chemins de câbles
		<b>Risques liés à l'assainissement de l'air</b>	1	10	10	100	Shampooinage de la moquette régulier Changement de sol à plus long terme
Déplacement hors site	Utilisation de la voiture	<b>Risques d'accident de la route</b> <u>Moyens de prévention existant :</u> Respecter le Code de la Route	10	7	1	70	
		<b>Risques liés aux lieux d'accueil</b> <u>Moyens de prévention existant :</u> Respecter les consignes existantes sur ces lieux	10	4	7	280	
Réunions sur et hors site Visites hors site	Utilisation des outils bureautiques	<b>Risques électriques</b> <u>Moyens de prévention existant :</u> Respecter la notice d'emploi des appareils	10	4	7	280	Formation « gestes et postures »
		<b>Risques liés aux gestes et postures</b>	1	7	1	7	
		<b>Stress</b>	1	7	4	28	

		<b>Risques liés aux lieux d'accueil</b> (visite d'entreprises, de chantiers,...) <u>Moyens de prévention existant :</u> Respecter les consignes existantes sur ces lieux	7	4	7	196	
Travail de bureau administratif	Travail sur écran	<b>Risque lié au travail sur écran (vision – posture)</b> <u>Moyens de prévention existant :</u> Stores aux fenêtres	1	10	4	40	Changer la porte fenêtre
	Eclairage naturel par baie vitrée située sur le côté Eclairage artificiel : spots + hallogène	<b>Risques liés aux ambiances lumineuses</b> (inconfort, fatigue...)	4	10	4	160	
		<b>Risques liés aux ambiances thermiques</b> (inconfort, fatigue, chaleur, froid...)	1	10	10	100	
Accueil du public		<b>Risques psychosociaux (stress, agression)</b>	1	4	4	16	

SERVICE : **ADMINISTRATIF (SIRD)**

METIER : **Comptable**

Effectif : **1**

Gravité des conséquences - G	Indice	Fréquence d'exposition - F	Indice	Maîtrise du risque -M	Indice
Nulle, pas de lésion	0	Nulle, agent non exposé	0	Totale	0
Mineure, lésions sans arrêt de travail	1	Rare (quelques heures / an)	1	Très bonne	1
Significative, lésions avec arrêt de travail sans séquelles	4	Courte (quelques heures / mois)	4	Bonne	4
Critique, lésions avec arrêt de travail avec séquelles	7	Fréquente (quelques heures /semaine)	7	Insuffisante	7
Vitale, lésions pouvant entraîner la mort	10	Longue (quelques heures / jour)	10	Nulle	10

**Taux de gravité = indice fréquence x indice gravité des conséquences x maîtrise du risque**

Activité	Description de l'activité	Risques	G	F	M	GxFxM	Actions à mettre en œuvre
Circulation dans les locaux		<b>Risque de chute de plain-pied</b> Sol encombré	4	10	1	40	Effectuer un rangement régulier Installer des chemins de câbles
		<b>Risques liés à l'assainissement de l'air</b>	1	10	10	100	
Travail de bureau administratif	Travail sur écran  Eclairage naturel par baie vitrée située face à la personne Eclairage artificiel : tubes fluo	<b>Risque lié au travail sur écran (vision – posture)</b> <u>Moyens de prévention existant :</u> Stores aux fenêtres	1	10	4	40	
		<b>Risques liés aux ambiances lumineuses</b> (inconfort, fatigue...)	4	10	4	160	
		<b>Risques liés aux ambiances thermiques</b> (inconfort, fatigue...)	1	10	10	100	
Classement, rangement administratif	Rangement des dossiers dans les armoires	<b>Risque lié aux gestes et postures</b>	4	7	4	112	Formation « Gestes et postures »
		<b>Risques liés au port de charges lourdes</b>	4	7	4	112	
Accueil du public		<b>Risques psychosociaux (stress, agression)</b>	4	1	4	16	



SERVICE : **ADMINISTRATIF (SIRD)**

METIER : **Secrétaire**

Effectif : **2**

Gravité des conséquences - G	Indice	Fréquence d'exposition - F	Indice	Maîtrise du risque -M	Indice
Nulle, pas de lésion	0	Nulle, agent non exposé	0	Totale	0
Mineure, lésions sans arrêt de travail	1	Rare (quelques heures / an)	1	Très bonne	1
Significative, lésions avec arrêt de travail sans séquelles	4	Courte (quelques heures / mois)	4	Bonne	4
Critique, lésions avec arrêt de travail avec séquelles	7	Fréquente (quelques heures / semaine)	7	Insuffisante	7
Vitale, lésions pouvant entraîner la mort	10	Longue (quelques heures / jour)	10	Nulle	10

**Taux de gravité = indice fréquence x indice gravité des conséquences x maîtrise du risque**

Activité	Description de l'activité	Risques	G	F	M	GxFxM	Actions à mettre en œuvre
Circulation dans les locaux	Moquette au sol	<b>Risque de chute de plain-pied</b> Sol encombré	4	10	1	40	Effectuer un rangement régulier Installer des chemins de câbles
		<b>Risques liés à l'assainissement de l'air</b>	1	10	10	100	Shampooinage de la moquette régulier Changement de sol à plus long terme
Travail de bureau administratif	Travail sur écran  Eclairage naturel par baie vitrée située face à la personne Eclairage artificiel : pavés fluo	<b>Risque lié au travail sur écran (vision – posture)</b> <u>Moyens de prévention existant :</u> Stores aux fenêtres	1	10	4	40	
		<b>Risques liés aux ambiances lumineuses</b> (inconfort, fatigue...)	4	10	4	160	
		<b>Risques liés aux ambiances thermiques</b> (inconfort, fatigue...)	1	10	10	100	
Classement, rangement administratif	Rangement des dossiers dans les armoires Rangement des fournitures de bureau (cartons de ramettes de papier...) Utilisation d'un massicot	<b>Risque lié aux gestes et postures</b>	4	7	7	196	Formation « Gestes et postures »
			4	4	4	64	
		<b>Risque lié à l'utilisation de machines (coupures)</b>	7	1	4	28	

Archivage	Utilisation du marchepied pour classement en hauteur	<b>Risque de chute de hauteur</b>	4	4	7	112	Formation « Gestes et postures »
	Transport et classement des dossiers	<b>Risque lié aux manutentions manuelles</b>	4	4	7	112	
		<b>Risque lié aux gestes et postures</b>	4	4	7	112	
		<b>Risque lié au port de charge lourde</b>	7	4	7	196	
Déplacement hors site	Utilisation de la voiture	<b>Risque d'accident de la route</b> <u>Moyens de prévention existant :</u> Respecter le Code de la Route	10	4	1	40	
Accueil du public	L'agent doit se lever pour ouvrir la porte	<b>Risque lié aux gestes et postures</b>	1	7	7	49	Formation « Gestes et postures »
		<b>Risques psychosociaux (stress, agression)</b>	7	7	7	343	

SERVICE : **ADMINISTRATIF (SIRD)**

METIER : **Coordonnatrice CISPD**

Effectif : **1**

Gravité des conséquences - G	Indice	Fréquence d'exposition - F	Indice	Maîtrise du risque -M	Indice
Nulle, pas de lésion	0	Nulle, agent non exposé	0	Totale	0
Mineure, lésions sans arrêt de travail	1	Rare (quelques heures / an)	1	Très bonne	1
Significative, lésions avec arrêt de travail sans séquelles	4	Courte (quelques heures / mois)	4	Bonne	4
Critique, lésions avec arrêt de travail avec séquelles	7	Fréquente (quelques heures /semaine)	7	Insuffisante	7
Vitale, lésions pouvant entraîner la mort	10	Longue (quelques heures / jour)	10	Nulle	10

**Taux de gravité = indice fréquence x indice gravité des conséquences x maîtrise du risque**

Activité	Description de l'activité	Risques	G	F	M	GxFxM	Actions à mettre en œuvre
Circulation dans les locaux	Moquette au sol	<b>Risque de chute de plain-pied</b> Sol encombré	4	10	1	40	Effectuer un rangement régulier Installer des chemins de câbles
		<b>Risques liés à l'assainissement de l'air</b>	1	10	10	100	Shampooing de la moquette régulier Changement de sol à plus long terme
Travail de bureau administratif	Travail sur écran  Eclairage naturel par fenêtre située sur le côté Eclairage artificiel : pavés fluo	<b>Risque lié au travail sur écran (vision – posture)</b> <u>Moyens de prévention existant :</u> Stores aux fenêtres	1	10	4	40	
		<b>Risques liés aux ambiances lumineuses</b> (inconfort, fatigue...)	4	10	4	160	
		<b>Risques liés aux ambiances thermiques</b> (inconfort, fatigue...)	1	10	10	100	
Classement, rangement administratif	Rangement des dossiers dans les armoires	<b>Risque lié aux gestes et postures</b>	4	7	4	112	Formation « Gestes et postures »
Déplacement hors site	Utilisation de la voiture	<b>Risques d'accident de la route</b> <u>Moyens de prévention existant :</u> Respecter le Code de la Route	10	7	1	70	

		<b>Risques liés aux lieux d'accueil</b> <u>Moyens de prévention existant :</u> Respecter les consignes existantes sur ces lieux	7	4	7	196	
Accueil du public		<b>Risques psychosociaux (stress, agression)</b>	4	4	4	64	
Réunions sur et hors site	Utilisation des outils bureautiques	<b>Risques électriques</b> <u>Moyens de prévention existant :</u> Respecter la notice d'emploi des appareils	10	4	7	280	Formation « gestes et postures »
		<b>Risques liés aux gestes et postures</b>	1	7	1	7	
		<b>Stress</b>	1	7	4	28	

SERVICE : **TECHNIQUE (SIRD)**

METIER : **Responsable des services techniques**

Effectif : **1**

Gravité des conséquences - G	Indice
Nulle, pas de lésion	0
Mineure, lésions sans arrêt de travail	1
Significative, lésions avec arrêt de travail sans séquelles	4
Critique, lésions avec arrêt de travail avec séquelles	7
Vitale, lésions pouvant entraîner la mort	10

Fréquence d'exposition - F	Indice
Nulle, agent non exposé	0
Rare (quelques heures / an)	1
Courte (quelques heures / mois)	4
Fréquente (quelques heures / semaine)	7
Longue (quelques heures / jour)	10

Maîtrise du risque -M	Indice
Totale	0
Très bonne	1
Bonne	4
Insuffisante	7
Nulle	10

**Taux de gravité = indice fréquence x indice gravité des conséquences x maîtrise du risque**

Activité	Description de l'activité	Risques	G	F	M	GxFxM	Actions à mettre en œuvre
Circulation dans les locaux	Moquette au sol	<b>Risque de chute de plain-pied</b> Sol encombré	4	10	1	40	Effectuer un rangement régulier Installer des chemins de câbles  Shampooinage de la moquette régulier Changement de sol à plus long terme
		<b>Risques liés à l'assainissement de l'air</b>	1	10	10	100	
Travail de bureau administratif	Travail sur écran  Eclairage naturel par baie vitrée située sur le côté Eclairage artificiel : pavés fluo	<b>Risque lié au travail sur écran (vision – posture)</b> <u>Moyens de prévention existant :</u> Stores aux fenêtres	1	10	4	40	
		<b>Risques liés aux ambiances lumineuses</b> (inconfort, fatigue...)	4	10	4	160	
		<b>Risques liés aux ambiances thermiques</b> (inconfort, fatigue...)	1	10	10	100	
Classement, rangement administratif	Rangement des dossiers dans les armoires Utilisation d'un massicot	<b>Risque lié aux gestes et postures</b>	4	7	4	112	Formation « Gestes et postures »
		<b>Risque lié à l'utilisation de machines (coupures)</b>	7	1	4	28	

Chantier	L'agent se déplace sur les chantiers	<b>Risque de chute de plain pied</b> <b>Risque de chute d'objet</b> <u>Moyens de prévention existant :</u> Respecter les consignes des lieux : - Port du casque de chantier - Respect de la réglementation SPS	4 10	4 4	4 10	64 400	
Déplacement hors site	En voiture	<b>Risques d'accident de la route</b> <u>Moyens de prévention existant :</u> Respecter le Code de la Route <b>Risques liés aux lieux d'accueil (gymnases...)</b> <u>Moyens de prévention existant :</u> Respecter les consignes existantes sur ces lieux	10 7	7 4	1 7	70 196	
Accueil du public		<b>Risques psychosociaux (stress, agression)</b>	1	1	4	4	
Réunions sur et hors site  Visites hors site	Utilisation des outils bureautiques	<b>Risques électriques</b> <u>Moyens de prévention existant :</u> Respecter la notice d'emploi des appareils  <b>Risques liés aux gestes et postures</b>  <b>Stress</b>	10  1 1	4  7 7	7  1 4	280  7 28	Formation « gestes et postures »

SERVICE : **TECHNIQUE (SIRD)**      METIER : **Gardien de gymnase**      Effectif : **4**

Gravité des conséquences - G	Indice	Fréquence d'exposition - F	Indice	Maîtrise du risque -M	Indice
Nulle, pas de lésion	0	Nulle, agent non exposé	0	Totale	0
Mineure, lésions sans arrêt de travail	1	Rare (quelques heures / an)	1	Très bonne	1
Significative, lésions avec arrêt de travail sans séquelles	4	Courte (quelques heures / mois)	4	Bonne	4
Critique, lésions avec arrêt de travail avec séquelles	7	Fréquente (quelques heures /semaine)	7	Insuffisante	7
Vitale, lésions pouvant entraîner la mort	10	Longue (quelques heures / jour)	10	Nulle	10

**Taux de gravité = indice fréquence x indice gravité des conséquences x maîtrise du risque**

Activité	Description de l'activité	Risques	G	F	M	GxFxM	Actions à mettre en œuvre
Accueil du public – Surveillance intérieure et extérieure	Renseignements des usagers Faire respecter le règlement et le matériel Désamorcer les conflits	<b>Risques psychosociaux (stress, agression)</b> Moyens de prévention existants : Formation APASE effectuée en 2006	4	10	4	160	
Circulation dans les locaux	Déplacement à pied	<b>Risque de chute de plain-pied</b> Sol encombré	4	10	4	160	Effectuer un rangement régulier
Travail sur écran	Préparation des badges d'accès  Eclairage artificiel (néons)	<b>Risque lié au travail sur écran (vision – posture)</b>	1	4	4	16	
		<b>Risques liés aux ambiances lumineuses</b> (inconfort, fatigue...)	4	4	4	64	
<b>NETTOYAGE</b>							
- des sols	<u>Sanitaires</u> : balayage (ou aspirateur) + lavage quotidiens, <u>Vestiaires</u> : balayage (ou aspirateur) + lavage plusieurs fois par semaine <u>Salles de sport</u> : balayage (ou aspirateur) quotidien ou plusieurs fois par semaine selon la salle + lavage une fois par	<b>Risques liés au bruit</b> (aspirateur)	7	10	4	280	Porter le casque anti-bruit
		<b>Risques électriques</b> (aspirateur) (prises en mauvais état, fils,...)	10	7	1	70	Ne pas tirer sur le fil pour débrancher l'appareil
		<b>Risques liés aux manutentions manuelles</b>	4	7	4	112	Formation « Gestes et postures »

	semaine ou une fois par quinzaine selon la salle <u>Salle de réunion, bar, infirmerie, vestiaires arbitres</u> : balayage (ou aspirateur) + lavage selon occupation						
	Utilisation de produits d'entretien. Pour faire les dilutions, les agents mettent l'eau dans le seau et versent ensuite le produit. <u>Les produits sont stockés dans un local aéré. Local peu adapté (trop étroit)</u> <u>Les produits sont étiquetés, chaque produit possède sa fiche d'utilisation</u>	<b>Risque lié à l'utilisation de produits chimiques (inhalation – ingestion – pénétration par voie cutanée)</b>  <u>Moyens de prévention existants :</u> - tenue de travail :gants, masques - fiches de données de sécurité des produits - formation sur les risques liés à l'utilisation des produits d'entretien effectuée par tous les agents	7	10	1	70	Rappeler aux agents les règles de prudence à observer lors de la manipulation des produits  Regrouper les fiches dans un classeur et le ranger dans le local de stockage des produits
	Utilisation de l'autolaveuse : mise à niveau de l'eau dans les batteries	<b>Risques de projections</b> <b>Risques de brûlures</b>	1 7	7 7	4 4	28 196	Respecter la notice d'utilisation de la machine
	Circulation sur sol glissant	<b>Risque de chute de plain-pied</b>	7	7	1	49	Mettre en place une signalétique pour les usagers (panneau « Attention lavage en cours – sol glissant », quilles pour délimiter la zone nettoyée...
	Transport des seaux	<b>Risque lié aux manutentions manuelles</b> <u>Moyens de prévention existants :</u> Les seaux sont posés dans un chariot	1	10	1	10	
	Salle de réunion : manipulation des chaises et des tables	<b>Risque lié aux gestes et postures</b>	4	4	4	64	Prévoir une formation « gestes et postures » pour les agents
- des vitres et des miroirs (salle de danse, sanitaires, hall d'entrée, local	Les vitres sont lavées <b>x</b> fois par an et les miroirs <b>une</b> fois par mois : les agents <i>montent sur un escabeau – une chaise – un échafaudage ( ?)</i>	<b>Risque lié à l'utilisation de produits chimiques</b>  <b>Risque de chute de hauteur</b>	7 10	4 4	4 4	112 160	Le moyen d'accès le mieux adapté est l'escabeau ou l'échafaudage (selon les vitres)



privé, loge gardien, ancienne entrée, salles Chartreuse et Moucherotte)		<u>Moyens de prévention existants</u> : les vitres de grande hauteur sont lavées une fois par an par une entreprise extérieure					Etablir un plan de prévention avec le responsable de l'entreprise extérieure, après une visite commune sur lieux d'intervention
- des sanitaires et des douches	Les agents utilisent une éponge	<b>Risque lié à l'utilisation de produits chimiques</b> <u>Moyens de prévention existants</u> : - tenue de travail :gants - fiches de données de sécurité des produits - formation	7	10	4	280	
- de l'atelier et du matériel	Les machines outils et certains produits chimiques se trouvent dans l'atelier  Local aéré	<b>Risque de chute de plain-pied</b>  <b>Risque d'inhalation de produits chimiques</b>	7 4	7 7	4 4	196 112	Ranger pour ne pas que le sol soit encombré Rangement des produits à revoir Sensibiliser les agents au rangement du matériel
<b>ENTRETIEN DES EXTERIEURS</b>							
Taille des haies	Utilisation d'un taille haie à moteur - remplissage du réservoir - utilisation d'un échafaudage	<b>- Risque lié à l'utilisation du taille haie et des autres outils: coupures, blessures, projections dans les yeux</b> <u>Moyens de prévention existants</u> : Lunettes de protection – gants Chaussures de sécurité	7	4	4	112	Porter systématiquement des lunettes de sécurité lors de l'utilisation du taille haie et des vêtements appropriés Délimiter la zone de travail
	Utilisation de cisailles	<b>- Risque lié aux organes en mouvement</b> <u>Moyens de prévention existants</u> : Notice d'utilisation de l'outil	7	4	4	112	Lire systématiquement et respecter la notice d'utilisation des appareils
	Utilisation de sécateurs						
	Utilisation de fourches, balais	<b>- Risque lié aux gestes et postures</b>	4	4	4	64	
	Utilisation d'une soufflette	<b>- Risque de chute de hauteur</b> <u>Moyens de prévention existants</u> : Echafaudage, escabeau	7	4	4	112	
	Les agents montent sur un échafaudage pour tailler les haies	<b>- Risque d'incendie/d'explosion</b>	7	4	4	112	Ne pas fumer

		- <b>Risque lié au bruit</b> <u>Moyens de prévention existants :</u> Port du casque anti-bruit	4	4	4	64	Porter systématiquement le casque anti-bruit
		- <b>Risque lié au travail isolé</b>	7	4	7	196	Garder le téléphone sur soi => téléphone non adapté à l'usage. Prévoir l'achat d'un portable
Tonte de la pelouse	Utilisation d'une tondeuse auto-portée et d'une tondeuse manuelle -remplissage du réservoir -tonte	- <b>Risque lié au bruit</b> <u>Moyens de prévention existants :</u> Port du casque anti-bruit	7	4	4	112	Porter systématiquement le casque anti-bruit
		- <b>Risque de projections dans les yeux</b> <u>Moyens de prévention existants :</u> Lunettes de protection	7	4	4	112	Porter systématiquement des lunettes de sécurité
	Utilisation d'un roto-fil	- <b>Risque lié à la circulation des engins</b>	7	4	1	28	
		- <b>Risque lié au travail isolé</b>	7	4	7	112	Garder le téléphone sur soi => téléphone non adapté à l'usage. Prévoir l'achat d'un portable
		- <b>Risque d'incendie/d'explosion</b>	7	4	4	112	Ne pas fumer
		- <b>Risque lié aux manutentions manuelles</b>	4	4	4	64	
		- <b>Risque lié au terrain (pente)</b>	7	4	1	28	
		- <b>Risque lié aux organes en mouvement</b> <u>Moyens de prévention existants :</u> Notice d'utilisation de l'outil	7	4	4	112	Lire systématiquement et respecter la notice d'utilisation des appareils
Arrosage		- <b>Risque de chute de plain-pied</b>	4	1	4	16	
		- <b>Risque lié aux manutentions manuelles</b>	4	1	4	16	
		- <b>Risque lié au terrain (pente)</b>	4	1	1	4	
		- <b>Risque lié au travail isolé</b>	4	1	4	16	Garder le téléphone sur soi =>

		- Risque lié aux gestes et postures	4	1	4	16	téléphone non adapté à l'usage. Prévoir l'achat d'un portable
Désherbage - traitement – Plantations		- Risque lié à l'utilisation de produits phytosanitaires (inhalation – ingestion – pénétration par voie cutanée) <u>Moyens de prévention existants :</u> Formation sur l'utilisation des produits phytosanitaires effectuée par tous les agents Masques - gants	7	4	4	112	Porter systématiquement des gants et un masque => acheter gants et masques personnels
		- Risque de chute de plain-pied	1	4	1	4	Ranger l'atelier
		- Risque lié aux manutentions manuelles	1	4	4	16	
		- Risque lié aux gestes et postures	4	4	4	64	
		- Risque de projections dans les yeux <u>Moyens de prévention existants :</u> Lunettes de protection	7	4	4	112	Porter systématiquement des lunettes de sécurité Prévoir ce genre d'activité si météo favorable (pas de vent...)
		- Risque lié au terrain (pente)	1	4	1	4	
		- Risque lié au travail isolé	4	4	4	64	Garder le téléphone sur soi => téléphone non adapté à l'usage. Prévoir l'achat d'un portable
Débroussaillage	Utilisation du taille-haie, du roto- fil  Débroussaillage manuel	- Risque lié à l'utilisation du taille haie et des autres outils: coupures, blessures, projections dans les yeux <u>Moyens de prévention existants :</u> Lunettes de protection – gants	7	4	4	112	Porter systématiquement des lunettes de sécurité lors de l'utilisation du taille haie et des vêtements appropriés
		- Risque de chute de plain-pied	7	4	4	112	
		- Risque lié aux manutentions manuelles	4	4	4	64	
		- Risque lié aux gestes et postures	4	4	4	64	

		- <b>Risque lié au terrain (pente)</b>	4	4	4	64	
		- <b>Risque lié au travail isolé</b>	7	4	7	196	Garder le téléphone sur soi => téléphone non adapté à l'usage. Prévoir l'achat d'un portable
		- <b>Risque lié aux organes en mouvement</b> <u>Moyens de prévention existants :</u> Notice d'utilisation de l'outil	7	4	4	112	Lire systématiquement et respecter la notice d'utilisation des appareils
Ramassage des feuilles	Utilisation de la soufflette à dos	- <b>Risque de chute de plain-pied</b>	4	7	4	112	<i>Prévoir l'achat d'une nouvelle remorque</i>  Garder le téléphone sur soi => téléphone non adapté à l'usage. Prévoir l'achat d'un portable  Porter systématiquement le casque anti-bruit  Lire systématiquement et respecter la notice d'utilisation des appareils
	Ramassage manuel	- <b>Risque lié aux manutentions manuelles</b>	4	7	4	112	
	Les feuilles sont déposées dans la remorque avant d'être évacuées en benne. <i>La remorque n'est plus adaptée + faisceau défaillant</i>	- <b>Risque lié aux gestes et postures</b>	4	7	4	112	
		- <b>Risque lié au terrain (pente)</b>	4	7	4	112	
		- <b>Risque lié au travail isolé</b>	4	7	7	196	
		- <b>Risque lié au bruit</b> <u>Moyens de prévention existants :</u> Port du casque anti-bruit	4	7	4	112	
		- <b>Risque lié aux organes en mouvement</b> <u>Moyens de prévention existants :</u> Notice d'utilisation de l'outil	4	7	4	112	
Balayage extérieur	Utilisation de l'aspirateur mécanique, du balai, de la soufflette	- <b>Risque de chute de plain-pied</b>	1	7	4	28	Garder le téléphone sur soi => téléphone non adapté à l'usage.
		- <b>Risque lié aux manutentions manuelles</b>	4	7	4	112	
		- <b>Risque lié aux gestes et postures</b>	4	7	4	112	
		- <b>Risque lié au travail isolé</b>	4	7	7	196	

		- <b>Risque lié au bruit</b> <u>Moyens de prévention existants :</u> Port du casque anti-bruit	4	7	4	112	Prévoir l'achat d'un portable  Porter systématiquement le casque anti-bruit
Salage et Pelletage (neige)	Travail uniquement manuel à l'aide de pelles.	- <b>Risque de chute de plain-pied</b>  - <b>Risque lié aux manutentions manuelles</b>  - <b>Risque lié aux gestes et postures</b>  - <b>Risque lié aux ambiances climatiques</b>	4 4 4 4	1 1 1 1	4 4 4 4	16 16 16 16	   Se vêtir de façon adaptée
TRAVAUX DE MAINTENANCE							
- peinture	- Nettoyage des outils et des surfaces à peindre - Exécution des travaux de peinture - Déplacements de matériaux et matériels  - Les agents travaillent en hauteur (escabeau, échafaudage)	- <b>Risque lié aux produits chimiques</b> <u>Moyens de prévention existants :</u> - tenue de travail : gants, masques,  - <b>Risque de chute de plain-pied</b>  - <b>Risque lié aux gestes et postures</b>  - <b>Risque de chute de hauteur</b> <u>Moyens de prévention existants :</u> Escabeau, échafaudage  - <b>Risque lié aux manutentions manuelles</b>  - <b>Risque de projection</b>  - <b>Risque lié au travail isolé</b>	7 4 4 10 4 7 7	4 4 4 4 4 4 4	4 4 4 4 4 4 7	112 64 64 160 64 112 196	   Prévoir l'achat de harnais      Garder le téléphone sur soi => téléphone non adapté à l'usage. Prévoir l'achat d'un portable
- soudage	- Utilisation de machines-outils	- <b>Risque lié aux organes en mouvement</b> <u>Moyens de prévention existants :</u> Respecter les consignes de sécurité des machines  - <b>Risque lié aux manutentions manuelles</b>	7 4	1 1	4 4	28 16	Lire systématiquement et respecter la notice d'utilisation des appareils  Voir les recommandations de l'APAVE suite à la vérification de certaines machines => mise en

		<p><b>- Risque de projection</b>  <u>Moyens de prévention existants :</u>  Lunettes de protection</p>	7	1	4	28	conformité ou changement
		<b>- Risque lié aux gestes et postures</b>	4	1	4	16	
		<b>- Risque de chute de plain-pied</b>	4	1	4	16	
		<b>- Risque lié au travail isolé</b>	7	1	7	49	Garder le téléphone sur soi => téléphone non adapté à l'usage.
		<p><b>- Risque électrique</b>  <u>Moyens de prévention existants :</u>  Habilitation électrique pour tous les agents</p>	10	1	4	40	Prévoir formation de recyclage
- menuiserie	- Utilisation de machines-outils	<p><b>- Risque lié aux organes en mouvement</b>  <u>Moyens de prévention existants :</u>  Respecter les consignes de sécurité des machines</p>	7	4	4	112	Lire systématiquement et respecter la notice d'utilisation des appareils
		<b>- Risque lié aux manutentions manuelles</b>	7	4	4	112	
		<p><b>- Risque de projection</b>  <u>Moyens de prévention existants :</u>  Lunettes de protection</p>	7	4	4	112	
		<b>- Risque lié aux gestes et postures</b>	4	4	4	64	
		<b>- Risque de chute de plain-pied</b>	4	4	4	64	
		<b>- Risque lié au travail isolé</b>	7	4	7	196	Garder le téléphone sur soi => téléphone non adapté à l'usage.
		<p><b>- Risque électrique</b>  <u>Moyens de prévention existants :</u>  Habilitation électrique pour tous les agents</p>	10	4	4	160	Prévoir formation de recyclage
- plomberie	- Utilisation de machines-outils	<p><b>- Risque lié aux organes en mouvement</b>  <u>Moyens de prévention existants :</u>  Respecter les consignes de sécurité des machines</p>	4	1	4	16	Lire systématiquement et respecter la notice d'utilisation des appareils

		<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Risque lié aux manutentions manuelles</b></li> <li>- <b>Risque de projection</b> <u>Moyens de prévention existants :</u> Lunettes de protection</li> <li>- <b>Risque lié aux gestes et postures</b></li> <li>- <b>Risque de chute de plain-pied</b></li> <li>- <b>Risque lié au travail isolé</b></li> </ul>	4	1	4	16	
			7	1	4	28	
			4	1	4	16	
			4	1	4	16	
			7	1	7	49	Garder le téléphone sur soi => téléphone non adapté à l'usage
- électricité	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Remplacement d'ampoules</li> <li>- Intervention sur installation électrique</li> <li>- déplacements de matériaux et matériels</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Risque de chute de hauteur</b> <u>Moyens de prévention existants :</u> Escabeau, échafaudage</li> <li>- <b>Risque électrique</b> <u>Moyens de prévention existants :</u> Habilitation électrique pour tous les agents Gants</li> <li>- <b>Risque lié au travail isolé</b></li> </ul>	10	7	4	280	
			10	7	4	280	Prévoir formation de recyclage
			7	7	7	343	Garder le téléphone sur soi => téléphone non adapté à l'usage.
- maçonnerie	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Préparation du ciment</li> <li>- Déplacements de matériaux et matériels</li> <li>- Fabrication, pose et maintenance</li> <li>- Exécution de gros-œuvre</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Risque lié aux gestes et postures</b></li> <li>- <b>Risque de chute de plain-pied</b></li> <li>- <b>Risque lié aux manutentions manuelles</b></li> <li>- <b>Risque lié au travail isolé</b></li> </ul>	4	1	4	16	
			4	1	4	16	
			4	1	4	16	
							Garder le téléphone sur soi => téléphone non adapté à l'usage.
- maintenance matériel sportif	Contrôle visuel des équipements	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Risque de chute de plain-pied</b></li> <li>- <b>Risque de chute de hauteur</b> <u>Moyens de prévention existants :</u> Escabeau, échafaudage</li> <li>- <b>Risque lié au travail isolé</b></li> </ul>	7	4	4	112	
			7	4	4	112	
			7	4	4	112	Garder le téléphone sur soi =>

							téléphone non adapté à l'usage.
- déplacement des containers à déchets		- <b>Risque lié aux gestes et postures</b>  - <b>Risque de chute de plain-pied</b>	1 4	7 7	4 4	28 112	
Déplacement hors site	Utilisation de la voiture	<b>Risques d'accident de la route</b> <u>Moyens de prévention existant :</u> Respecter le Code de la Route	10	1	1	10	
Travaux en hauteur	Utilisation d'une nacelle	<b>Risques de chute</b> <b>Risques électriques</b> <u>Moyens de prévention existant :</u> Respecter la notice d'utilisation de la nacelle Trois agents ont le CACES Les agents ont tous une habilitation électrique	10 10	1 1	1 1	10 10	Convention pour le prêt de la nacelle entre le SIRD et la ville de Fontaine
	L'agent travaille seul et personne n'est présent dans le bâtiment	<b>Risque lié au travail isolé</b> <u>Moyens de prévention existants :</u> Téléphone accessible – sans fil.	7	10	4	280	Avoir toujours le téléphone sur soi Acheter un portable  Afficher les numéros d'urgence dans les différents locaux